

norme européenne**NF EN 81-41**

Mai 2011

norme française

Indice de classement : P 82-260

ICS : 11.180.10 ; 91.140.90

Règles de sécurité pour la construction
et l'installation des ascenseurs

Ascenseurs spéciaux pour le transport des personnes et des charges

**Partie 41 : Plates-formes élévatrices verticales
à l'usage des personnes à mobilité réduite**

E : Safety rules for the construction and installation of lifts — Special lifts
for the transport of persons and goods — Part 41: Vertical lifting platforms
intended for use by persons with impaired mobility

D : Sicherheitsregeln für die Konstruktion und den Einbau von Aufzügen —
Spezielle Aufzüge für den Transport von Personen und Gütern —
Teil 41: Senkrechte Plattformaufzüge bestimmt für den Einsatz
von Personen mit eingeschränkter Beweglichkeit

Norme française homologuée

par décision du Directeur Général d'AFNOR le 13 avril 2011 pour prendre effet
le 13 mai 2011.

Remplace la norme homologuée NF P 82-222, de novembre 1996, et le fascicule
de documentation FD P 82-244, de décembre 1998.

Correspondance La Norme européenne EN 81-41:2010 a le statut d'une norme française.

Analyse Le présent document présente les prescriptions de sécurité relatives à la
construction, la fabrication, l'installation, la maintenance et le démontage des
plates-formes élévatrices verticales électriques fixées à une structure de bâtiment et
destinées à être utilisées par des personnes à mobilité réduite.

Descripteurs **Thésaurus International Technique** : ascenseur, monte-charge, élévateur,
handicapé physique, plan incliné, sécurité, risque, mesure de protection,
spécification, mise en œuvre.

Modifications Par rapport aux documents remplacés, adoption de la norme européenne.

Corrections

